

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 753

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 22

Rédiger ainsi l'alinéa 150 :

« 18° L'article L. 351-8 est complété par un 6° ainsi rédigé : »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.